



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 JUILLET 2013**

DELIBERATION RELATIVE A LA POLITIQUE D'ACHAT DE L'ETABLISSEMENT

Le 12 juillet 2013, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- ☉ ***approuve à l'unanimité le nouveau cadre de la politique d'achat de l'établissement.***

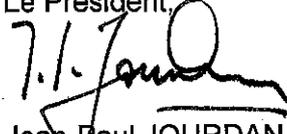
Le SIGDU ne sera plus considéré comme pouvoir adjudicateur.

Il est prévu par cette délibération d'autoriser l'ensemble des ordonnateurs délégués ou secondaires à signer tous les marchés inférieurs à 90 000 € Hors Taxes. Au-dessus de cette somme, ou pour les marchés transversaux, la délibération prévoit une signature obligatoire du Président (VP CA ou DGS en cas d'absence).

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 12 juillet 2013

Nombre de membres présents	16
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	22
Nombre de votes pour	22
Nombre de votes contre	0

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – Agence Comptable – Direction des Affaires financières